



PILOTE DE REGION

FICHE DE POSTE

1. Introduction

De façon générale, le pilote d'une région est chargé de créer du lien entre les établissements, dans un esprit de fraternité, à la manière de Don Bosco.

Dans les provinces salésiennes de France et de Belgique, les régions sont aujourd'hui définies ainsi :

- Région Nord : NOE (avec 3 pilotes)
- Région Sud : AZUR (avec 1 coordinateur)
- Région Rhône Alpes Auvergne : AURA avec LOZERE et AVEYRON (avec 3 pilotes)
- Région Belgique

Des évolutions sont possibles, selon les besoins et les entrées dans le Réseau.

3. Mission

- **Elle se déploie selon l'esprit de Don Bosco et de Marie Dominique : *accueillir, accompagner, encourager, animer la maison et cultiver l'esprit de réseau***, Ce qui signifie :
 - porter le souci des jeunes, et tout particulièrement des plus démunis au travers des manifestations régionales qui permettent de vivre des moments salésiens partagés.
 - veiller à ce que la région mette en œuvre les propositions pédagogiques, éducatives et pastorales proposées par le Conseil de Tutelle et le Service Formation.
 - encourager les liens de fraternité entre les différents personnels des maisons de la région.

4. Mandat du pilote de région

Le pilote de région reçoit mandat conjointement du Provincial et de la Provinciale et à ce titre :

- il participe aux réunions du Bureau de Tutelle au moins 2 fois par an ;
- avec le délégué de tutelle désigné, il porte la responsabilité de l'animation du réseau régional.

Son mandat est ordinairement de 3 années. Un bilan sera établi à la fin de ce mandat par l'Autorité de tutelle ou le/la délégué(e) des Provinciaux.

En règle générale, les frais liés à ses déplacements et repas/nuitées pour sa mission de pilote seront pris en charge par son établissement d'origine, en accord avec le Président d'OGEC.

5. Fonctions et responsabilités

Fonction d'animation :

Responsabilités	Mises en œuvre
Créer du lien entre les maisons (Etablissements Scolaires et Etablissements d'Action Sociale) de la région et de l'inter-région	- Etablir l'ordre du jour des rencontres en lien avec le délégué de Tutelle désigné ; - Organiser des rencontres régulières entre les chefs d'établissement et / ou APS et plus généralement des différents personnels des maisons ; - Le(s) délégué(s) de Tutelle des maisons de la région concernée aident le pilote pour l'organisation de ces rencontres.
Porter le souci des questions liées au charisme de Don Bosco	- Coordonner, proposer ou initier des événements régionaux pour les jeunes afin qu'ils vivent le charisme salésien - Le Pilote de région veille à la mise en œuvre des propositions d'animation régionale qui émanent du Conseil de Tutelle ou des chefs d'établissement de la région.
Soutenir l'animation pastorale	Lors des diverses rencontres, le pilote peut relayer et dynamiser les propositions pastorales provinciales (Campobosco, Défi Citoyenneté...) et régionales.

Fonction de formation

Responsabilités	Mises en œuvre
Faire connaître les formations et animations du Service Formation de l'Association des Maisons Don Bosco	En lien avec le(s) délégué(s) de tutelle, encourager la formation salésienne sur le plan régional
Veiller à la mise en œuvre du plan de formation salésienne, et spécialement ce qui est organisé en région	En lien avec Service Formation et le(s) délégué(s) de tutelle, programmer, relayer l'organisation de ces journées
Proposer, faire remonter les besoins en formation de la région en fonction des réalités du terrain.	En lien avec le Service Formation et le délégué de Tutelle désigné, transmettre les demandes ou réflexions issues des rencontres régionales.